

Image not found or type unknown



Fichier System Information Schengen

Par **romero**, le **17/06/2010** à **20:00**

Bonjour

J'aurais besoin d'un renseignement par rapport au fichier Sis.

Une personne de nationalité hors Schengen (thai) se fait arrêter pour prostitution en Écosse. Elle préfère partir avant l'expiration de son visa pour ne pas être encore plus dans l'illégalité, mais n'assiste donc pas au jugement. Elle ne sait pas si elle a été condamné, ni rien.

Ma question est de savoir que risque une personne pour prostitution en Écosse. Et en cas de condamnation, est ce que c'est inscrit au fichier SIS? L'Écosse n'étant pas dans l'espace Schengen, il me semble que non. Mais un peu partout sur le net je trouve que le Royaume Uni participe au partage de fichier pénale avec le reste de l'Europe.

Et dans le cas où elle serait inscrite dans le fichier pour cette affaire. Empêchera t-il une réponse positive pour un visa court séjour en France?

En vous remerciant pour votre aide.